

**Groupe d'action contre le racisme :
Contribution de
*Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec)***

Défendre la dignité et les droits des femmes de toutes origines au Québec, voilà ce qui a motivé *PDF Québec* à contribuer, via un mémoire, aux travaux du Groupe d'action contre le racisme. « Nous tenions à rappeler que les femmes sont les premières touchées par les problèmes de harcèlement discriminatoire au travail et les premières exposées à des barrières systémiques à l'emploi. En particulier, les femmes issues de l'immigration et des minorités visibles sont plus touchées par les phénomènes d'appauvrissement et de précarisation en emploi que leurs homologues masculins », explique Lyne Jubinville, présidente par intérim de *PDF Québec*.

Le mémoire met également l'accent sur la situation particulière vécue par les femmes et les filles autochtones et souligne l'importance que soient mis en oeuvre les appels à l'action de la *Commission Viens* afin de lutter contre les discriminations vécues par les autochtones, mais aussi, de façon plus prononcée, par les femmes autochtones.

Qui plus est, pour *PDF Québec*, la laïcité de l'État constitue un cadre législatif essentiel à la cohésion sociale et à la protection des droits des femmes de toutes origines dans la société, comme en témoignent de nombreux néo-québécois et néo-québécoises venus au Québec pour la laïcité.

« Maintenant, plus que jamais, je me bats pour la dignité des femmes au Québec, qui, selon moi, ne sera possible que si la Loi 21 sur la laïcité de l'État est maintenue et même renforcée. » affirme Radia Ben Amor, une néo-québécoise ayant quitté sa Tunisie natale pour la protection de sa dignité en tant que femme et co-auteure du mémoire.

Pour Amani Ben Ammar, « Notre unique bouclier contre l'obscurantisme et la répression des droits et libertés est la laïcité. La religion ne doit en aucun cas interférer avec la politique ou le pouvoir. » (Voir, en annexe, d'autres témoignages recueillis dans le cadre du débat sur la laïcité de l'État en 2019).

C'est pourquoi, « il est primordial de faire la pédagogie de la Loi sur la laïcité de l'État, de dissiper les malheureux amalgames qui sont faits entre laïcité et racisme, et d'expliquer l'importance de la neutralité religieuse de l'État dans une perspective de cohésion sociale et d'action concrète pour l'égalité entre les femmes et les hommes », de conclure Lyne Jubinville, présidente par intérim de *PDF Québec*.

Lien pour consulter le mémoire :

http://www.pdfquebec.org/documents/2020-08_Memoire_racisme_PDF_Quebec.pdf

ANNEXE

PROPOS DE NÉO-QUÉBÉCOIS RECUEILLIS DANS LE CADRE DU DÉBAT SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT EN 2019

(http://www.pdfquebec.org/clips_laicite.php)

Claude Kamal Codsí, Chef d'entreprise

« Je suis immigrant et fils d'immigrant, nous sommes arrivés il y a quelques dizaines d'années du Moyen-Orient. Nous y avons quitté la discrimination et l'injustice. Nous avons trouvé ici une terre d'accueil chaleureuse, libre, dans laquelle la liberté d'expression, la liberté de religion, la non-discrimination, qu'elle soit reliée au sexe, à la religion ou à la race, sont inscrites dans des lois. Une terre de paix et de liberté.

La laïcité est fondamentale, car c'est la séparation de l'État et des religions. Elle permet d'assurer à tous un État neutre vis-à-vis des religions, un État qui l'affiche par la neutralité de ses décisions et par des représentants qui ne portent pas de signes d'appartenance politique, religieuse ou autre. C'est cette condition qui favorise l'harmonie et le mieux vivre ensemble.

Ça vaut en particulier pour l'école, qui est le lieu par excellence de l'éducation à la citoyenneté. Nos enfants, qui sont à l'âge de la construction de leurs croyances, de leurs jugements, de leur identité et de leurs convictions, ne doivent pas être exposés à des signes religieux portés par leur enseignant. La petite fille qui ne porte pas le hijab, à l'image de ses parents, ne doit pas, par exemple, être exposée à une enseignante qui expliquerait qu'elle le porte en permanence parce que c'est sa religion qui lui demande. Pourquoi exposer nos enfants à ces tensions et à ces questions-là ? L'absence de signes religieux respecte tous les croyants et aussi les non-incroyants.

La Loi sur la laïcité de l'État est nécessaire pour l'harmonie sociale dans une société de plus en plus pluraliste, multiethnique et multiconfessionnelle. Elle va favoriser à long terme la paix sociale, l'harmonie et le mieux vivre ensemble. Vivement la laïcité ! »

Hakima Djermoune, inspectrice au contrôle de la qualité pharmaceutique

« Je suis Canadienne et Québécoise d'origine algérienne. Pour moi la laïcité est un principe fondamental, une nécessité et une urgence pour protéger les citoyens les uns des autres. Il est du devoir et de la responsabilité de l'État d'officialiser cette laïcité pour que nous n'ayons pas à nous battre pour nous faire respecter dans notre quartier, notre communauté ou dans la société en général.

Les Québécois aussi ont souffert des diktats de la religion chrétienne. Mais grâce à la Révolution tranquille, menée par des militants québécois et tous ceux qui se sont sacrifiés, ils sont parvenus à séparer complètement la religion de l'État, l'Église de l'école et de sortir de l'obscurantisme religieux. Cependant, les acquis de cette révolution ne sont pas protégés. On peut les perdre facilement et revenir en arrière comme nous sommes déjà en train de le faire.

C'est pour cela que je suis pour la Loi sur la laïcité de l'État. La neutralité de ses employés est importante pour établir une confiance totale entre les citoyens et les institutions de l'État.

Comme le Canada abrite plusieurs nationalités de différentes religions, cultures et convictions

spirituelles, sans la laïcité, on risque de perdre les acquis de la Révolution tranquille et nous risquons aussi de perdre cette sécurité et le bon vivre ensemble qui règnent au Canada et au Québec en particulier. »

Zabi Enayat-Zada, co-auteur de « Afghan et musulman, le Québec m'a conquis » avec Carolynne Jannard

« J'ai grandi à Kaboul en Afghanistan un pays où la moitié de la population est invisible, cachée sous des Burqas ou derrière les murs des maisons. Les femmes afghanes n'ont aucun droit. L'Afghanistan est un pays où même si des lois sont écrites, elles n'ont aucun poids face au religieux qui règne à tous les niveaux de l'État et de ses institutions.

En arrivant au Québec comme réfugié il y a 36 ans, j'ai bénéficié de l'accueil des Québécois qui ont fait beaucoup pour séparer l'État de la religion. Pour moi, à l'époque, le Québec avait toujours été comme ça. Je ne connaissais pas son histoire ni la place qu'avait occupé le religieux dans mon pays d'accueil. Dès mon arrivée, les femmes avaient déjà une place importante dans la société et il est primordial que le Québec continue d'avancer dans la même direction qui est celle de l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour moi, c'est la laïcité qui en est garante. J'observe que pour certains Québécois qui n'ont pas vécu sous l'emprise de la religion, il est difficile de comprendre à quel point les religions sont opprimantes et qu'aucune ne reconnaît la juste place de la femme.

Il est nécessaire de mettre des balises au port de signes religieux chez les employés de l'État en position d'autorité et chez les enseignants pour préserver la société des tensions qui perdurent dans le monde entre différentes religions. La laïcité protège l'expression des différences et des appartenances dans la société et, contrairement à ce que disent les gens qui sont contre le projet de loi, la laïcité ne brime personne ni aucune pratique religieuse, c'est l'inverse ! »

Kamel Amari, journaliste à TQ5

« Je suis né en Algérie et luttais déjà pour la laïcité. J'ai choisi d'immigrer au Canada parce que c'était un pays laïque, mais je suis arrivé en plein questionnement sur la laïcité.

La laïcité de l'État est importante car elle permet à chacun de vivre sa croyance, sa vie comme il l'entend. La laïcité, soit la séparation entre ce qui est politique et ce qui est religieux, permet cette neutralité, cette liberté. La laïcité est l'un des principes fondamentaux de la démocratie. Il est important que les agents de l'État, et principalement ceux liés à l'enseignement, soit neutres. Les signes religieux perturbent la construction de la formation de la personnalité de l'enfant; l'école est un espace de formation de citoyens, pas de croyants. Un enseignant se trouve en position d'autorité, dans une relation asymétrique avec l'enfant et la laïcité permet de protéger cet enfant.

La majorité de la communauté musulmane québécoise est d'essence laïque. Ils ne vont pas se manifester parce qu'ils sont intégrés. Les autres sont minoritaires, ils font du bruit pour se faire entendre.

La laïcité est fondamentale pour construire une société plurielle, citoyenne et ouverte sur des valeurs universelles. Les hommes politiques ont une énorme responsabilité dans l'histoire par rapport à l'application de la laïcité. »

Hassiba Idir, psychologue et gestionnaire

« Nous venons tous pratiquement de pays où l'on ne connaît pas la liberté d'expression, la laïcité, la démocratie; on a tout est à apprendre. Mon premier choix pour la laïcité c'est de dire que l'État doit prendre ses responsabilités. Je ne veux pas me retrouver face à des personnes, je n'ai pas à me battre avec mon frère, ma sœur ou un parti. Si l'État prend ses responsabilités, nous sommes tous couverts par ce principe, cette valeur de notre pays d'accueil.

Le deuxième point c'est que la laïcité permet de m'identifier par ma nationalité, canadienne, québécoise, par mon origine, algérienne, comme psychologue, comme gestionnaire. Je ne veux pas qu'on m'identifie par ma religion. Ça, c'est une affaire personnelle. Personne ne peut me demander si je suis croyante ou non, si je suis athée ou non; cela relève de la spiritualité.

J'aimerais que nous vivions le respect des lois. Ce n'est pas question de choix, de « je veux » ou de « je ne veux pas », il y a une loi qui s'applique et c'est comme ça. Nous avons choisi ce pays pour ça justement.

J'aimerais finir par une [citation d'un chroniqueur algérien Amin Zaoui](#) : « La laïcitophobie engendre l'islamophobie ». Et c'est encore pire, parce que cela engendre aussi la peur ou la phobie de l'immigrant. »

Mohand Abdelli, p. eng.

« Je suis né dans un pays en guerre. L'indépendance physique, arrachée aux colons, a été remplacée par un colonialisme psychologique. Désormais, on décidait pour moi ce en quoi je croyais, on décidait qui j'étais. Et de cela, je n'avais aucun choix. Ainsi, né kabyle, sans aucune religion divine, du jour au lendemain, je devenais arabe et musulman. Je n'appartenais plus à cette terre ancestrale où j'étais né, il fallait que je quitte et que je trouve un autre lieu. Et c'est pour cette raison que j'ai atterri en 1975 aux États-Unis d'abord, puis au Québec depuis 1981. C'est sur cette terre d'accueil que mon émerveillement est né. Je découvrais en même temps la démocratie et la laïcité dont je ne connaissais strictement rien. Je découvrais une société composée d'un grand nombre d'identités, qui était capable de vivre en harmonie, car les règles de vie établies par tous ne tenaient pas compte ni des ethnies ni des religions. Cet état de fait, cette laïcité que l'on vivait au quotidien a été malheureusement de plus en plus attaquée par des religieux qui voulaient en faire autre chose. Il est devenu essentiel de légiférer afin de donner un cadre juridique à cette laïcité sous peine qu'elle soit affaiblie ou affublée d'objectifs qui en réduisent le sens et la portée.

La Loi sur la laïcité de l'état n'est pas contre les religions, au contraire, elle garantit le droit de pratiquer ou non sa religion de choix. La laïcité n'est pas une idéologie ou une doctrine de haine, elle met tous les citoyens sur un même pied d'égalité devant les lois et les règles.

Sans une loi sur la laïcité, toutes sortes de dérives sont possibles. D'accommodements en exceptions, de dérogations en permis divers, tous les moyens deviendraient bons pour créer des déséquilibres et des discordances qui minent la paix civile et enclavent les communautés au lieu de les libérer.

La laïcité est le pilier central de toute démocratie émancipée. »

Ali Kaidi, Dr en philosophie et membre de l'Association québécoise des Nord-Africains pour la laïcité (AQNAL)

« Sans laïcité, on ne peut pas avoir la liberté de conscience et de religion. Dans un État laïque, un musulman ou un chrétien peut s'exprimer librement.

Ce qui me dérange dans le débat sur la laïcité c'est qu'on parle de discrimination sur une loi d'essence laïque. Ceux qui critiquent la loi parlent d'un point de vue religieux alors que les plus grands systèmes discriminatoires de l'histoire, basés sur des croyances et des valeurs, sont les religions. La laïcité est une invention humaine de la modernité, elle est là pour réduire au maximum ces discriminations.

La laïcité permet aux minorités religieuses de s'exprimer dans la société et d'avoir leur place dans l'État. L'État ne les exclut pas. Tous les citoyens qui ont une appartenance religieuse peuvent travailler dans l'État, même dans des postes d'autorité, du moment qu'ils n'exhibent pas leur croyance pendant les heures de travail.

Donc pour moi, la laïcité est basée sur l'égalité, une valeur universelle. »